



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.2/43/2
3 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-troisième session
Point 82 de l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Lettre datée du 21 septembre 1988, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration finale de la Conférence mondiale sur l'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe, qui s'est tenue à Toronto du 27 au 30 juin 1988 (voir annexe). Cette déclaration contient aussi un résumé des rapports présentés par les 12 groupes de travail qui se sont réunis en même temps. La Conférence a été organisée en réponse à la demande d'action de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement des Nations Unies, et en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'Organisation météorologique mondiale.

J'ai en outre l'honneur de vous informer par la présente que dans le prolongement de la Conférence de Toronto, le Canada accueillera à Ottawa en février 1989 une réunion d'experts juridiques et d'experts en matière d'orientations pour examiner la possibilité d'une convention-cadre sur la protection de l'atmosphère.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 82 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) L. Yves FORTIER

ORIGINAL : ANGLAIS ET FRANÇAIS

ANNEXE

L'ATMOSPHÈRE EN ÉVOLUTION:
IMPLICATIONS POUR LA SÉCURITÉ DU GLOBE

DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE

TORONTO, ONTARIO, CANADA

27 - 30 JUIN, 1988

Best Copy Available

AVANT-PROPOS

A l'invitation du Gouvernement du Canada, plus de 300 experts mondiaux – sommités en matière de science, de loi et d'environnement: ministres; économistes; industriels; analystes de politiques et responsables d'organismes internationaux – se sont réunis à Toronto (Ontario, Canada) du 27 au 30 juin 1988 pour étudier les menaces posées par l'atmosphère en évolution et les solutions éventuelles. Venus de 46 pays, ils ont vite convenu que les préoccupations sur les effets de l'atmosphère en évolution – gaz de serre; substances épuisant la couche d'ozone, substances toxiques, smog et pluies acides – étaient justifiées et qu'il fallait dès maintenant passer à l'action. La Conférence était la première réponse traitant directement de la demande d'action de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies. C'était aussi la première réunion substantielle des spécialistes des questions du jour et des décisionnaires de haut niveau. L'importance de cet événement était soulignée par la présence des premiers ministres Mulroney du Canada et Brundtland de Norvège, des ministres McMillan et Masse du Canada, Salim d'Indonésie, Nijpels des Pays-Bas, Cissokho du Sénégal, Luttenbarck Batalha du Brésil et Harilla du Maroc; du sénateur Wirth des États-Unis et des ambassadeurs d'Algérie, des Maldives, de la Suède et du Canada.

Le message de la Conférence de Toronto fut clair. L'atmosphère terrestre se transforme à un rythme sans précédent sous l'effet, surtout, de la consommation sans cesse croissante d'énergie et ces changements constituent une grande menace pour la salubrité et la sécurité du globe. Il faut vite concevoir et appliquer de saines politiques pour assurer la protection de l'atmosphère de la planète. Ce message et un programme d'action sont spécifiés dans les conclusions et les recommandations de la déclaration de la Conférence. Cette déclaration amplifie les résultats de grandes conférences et d'importants ateliers antérieurs et s'inspire largement des idées et des débats des douze groupes de travail de la Conférence. Les décisionnaires cherchant à résoudre les problèmes du changement climatique devraient étudier de près ces recommandations.

Je remercie mes collègues du Comité de la déclaration de la Conférence. Ces collègues, qui ont passé de longues heures à rédiger l'ébauche de la déclaration de la Conférence et qui ont aussi participé en tant que conseillers à la planification de la Conférence au cours des deux dernières années, sont : J. P. Bruce, G. Goodman, J. Jaeger, G. McKay, M. Oppenheimer et P. Usher. J. Jaeger a également établi le principal document de base de la Conférence. Aussi, je me dois de remercier le président de la Conférence, le représentant permanent du Canada et ambassadeur auprès des Nations Unies, Stephen Lewis, pour son importante contribution à l'ébauche finale de la déclaration.

Mes remerciements, aussi, aux nombreux experts internationaux qui ont rédigé les documents de circonstance jetant les bases des débats de la Conférence, aux présidents et aux rapporteurs qui ont si bien dirigé les séances des groupes de travail, aux personnes qui ont donné des allocutions particulières, ainsi qu'aux personnes et aux groupes qui ont dressé des rapports spéciaux pour les débats des groupes de travail et pour l'examen général de ces documents par les participants de la Conférence. Enfin, ma profonde reconnaissance à tous ceux et à toutes celles qui ont participé à la Conférence – délégués, observateurs, médias et personnes – ce faisant, ont contribué à son énorme succès. Leurs efforts collectifs marquent un moment décisif dans l'affrontement d'un des plus grands problèmes de l'humanité.

La Conférence constitue une étape extrêmement importante de l'harmonisation des objectifs d'environnement, de société et d'expansion. Il reste beaucoup de chemin à parcourir. Toutefois, je suis persuadé que la Conférence de Toronto nous a fourni le bon programme d'action et la conviction d'agir. Elle nous a aussi donné une chance unique de partager nos idées avec les chefs de file des domaines scientifiques, sociaux et politiques.

H. L. Ferguson
Directeur de la Conférence

DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE

RÉSUMÉ

L'humanité se livre sans frein à une expérience qui touche l'ensemble du globe et dont les conséquences définitives ne le céderaient en rien sinon à une guerre nucléaire mondiale. L'atmosphère terrestre change à une vitesse sans précédent du fait des polluants d'origine anthropique, de l'utilisation excessive, non efficace et non rentable des combustibles fossiles, et des effets de l'augmentation rapide de la population dans de nombreuses régions. Ces changements représentent une grande menace pour la sécurité internationale et ont déjà des conséquences dangereuses dans de nombreuses parties du globe.

Des répercussions profondes découleront du réchauffement mondial et de la hausse du niveau des océans, phénomènes qui se manifestent de plus en plus sous l'effet de l'accroissement de la concentration atmosphérique du gaz carbonique et des autres gaz à effet de serre. D'autres grandes incidences résultent de l'appauvrissement de la couche d'ozone qui accroît les problèmes causés par le rayonnement ultraviolet. Les meilleures prévisions dont nous disposons révèlent une perturbation économique et sociale qui pourrait avoir de graves répercussions pour les générations actuelles et futures, aggraver les tensions internationales et augmenter les risques de conflits internationaux et de guerres civiles. Il importe au plus haut point d'agir dès maintenant.

Voilà les principales conclusions de la Conférence mondiale sur l'Atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe, qui s'est tenue du 27 au 30 juin 1988 à Toronto. Plus de 300 scientifiques et décisionnaires de 46 pays, d'organismes des Nations Unies, d'autres organismes internationaux et d'organismes non gouvernementaux ont participé aux séances.

La Conférence invite les gouvernements, les Nations Unies et les institutions spécialisées, le secteur privé, les établissements d'enseignement, les organisations non gouvernementales et les individus à prendre des mesures particulières pour atténuer la crise imminente qu'entraînera la pollution de l'atmosphère. Un pays isolé n'est pas en mesure de résoudre le problème. La coopération internationale pour l'exploitation, la surveillance et la recherche en ce qui concerne notre ressource commune est essentielle.

La Conférence invite les gouvernements à établir de toute urgence un *Plan d'action pour la protection de l'atmosphère*. Ce plan doit comprendre une convention-cadre internationale, tout en nous permettant d'encourager d'autres ententes de normalisation, et comprendre aussi des règlements nationaux pour la protection de l'atmosphère mondiale. La Conférence invite aussi les gouvernements à créer un *Fonds mondial pour l'atmosphère* qui serait partiellement alimenté par une taxe prélevée sur l'utilisation des combustibles fossiles dans les pays industrialisés et qui fournirait ainsi une partie importante des ressources nécessaires pour l'application des mesures.

Le problème

L'altération continue de l'atmosphère du globe menace la sécurité dans le monde, l'économie mondiale et l'environnement naturel par les changements suivants :

- le réchauffement du climat, la montée du niveau des océans, le changement de la configuration des précipitations et la modification de la fréquence des extrêmes climatiques attribuables aux gaz à effet de serre qui retiennent la chaleur;
- l'épuisement de la couche d'ozone;
- le transport à longue distance des substances toxiques et des produits acidifiants.

Ces changements auront les effets suivants:

- mettre en danger la santé et le bien-être publics;
- diminuer la sécurité alimentaire mondiale en raison de l'érosion accrue des sols et des grandes modifications et incertitudes dans la production agricole, particulièrement dans de nombreuses régions vulnérables;
- modifier la répartition et la disponibilité des ressources en eau douce;
- augmenter l'instabilité politique et le risque de conflit international;
- compromettre les perspectives de développement soutenable et de réduction de la pauvreté;
- accélérer l'extinction des espèces animales et végétales indispensables à la survie de l'être humain;
- altérer le rendement, la productivité et la diversité biologique des écosystèmes naturels et exploités, particulièrement les forêts.

Si les pays du monde entier ne prennent pas des mesures rapides dès à présent, ces problèmes s'aggraveront progressivement et deviendront peu à peu difficilement réversibles et coûteux à résoudre.

Preuves scientifiques

La Conférence lance un appel urgent pour que soit établi un *Plan d'action pour la protection de l'atmosphère*. Ce plan d'action, complété par des mesures nationales, doit traiter les problèmes du réchauffement climatique, de l'appauvrissement de la couche d'ozone, du transport à longue distance des substances toxiques et de l'acidification.

Réchauffement climatique

1 On a observé au cours des cent dernières années une hausse de 0,7 °C de la température moyenne mondiale, ce qui correspond aux prévisions théoriques tenant compte des gaz à effet de serre. Si l'augmentation accélérée de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère se poursuit, elle entraînera probablement une hausse de 1,5 à 4,5 °C de la température moyenne mondiale en surface avant le milieu du siècle prochain.

2 On s'attend à de nettes variations régionales du réchauffement. Par exemple, sous les hautes latitudes, le réchauffement se traduira peut-être par le doublement de la température moyenne mondiale. En outre, ce réchauffement s'accompagnera de changements quant à la hauteur et à la distribution des précipitations, et dans les configurations de la circulation atmosphérique et océanique. La variabilité naturelle de l'atmosphère et du climat continuera et se superposera à la tendance à long terme causée par les activités humaines.

3 Si les tendances actuelles subsistent, la vitesse et l'ampleur du changement climatique au siècle prochain dépasseront de beaucoup celles des variations qui ont eu lieu pendant les cinq derniers millénaires. Un tel rythme entraînerait des perturbations suffisamment importantes pour qu'aucun pays ne retire que des avantages du changement climatique.

4 Le réchauffement climatique se poursuivra tant que les gaz à effet de serre s'accumuleront dans l'atmosphère.

5 Il peut y avoir un décalage de l'ordre de plusieurs décennies entre l'émission de gaz dans l'atmosphère et leur manifestation complète sous forme d'impact atmosphérique et biologique. Les émissions passées ont déjà soumis notre planète à un important réchauffement.

6 Le réchauffement mondial accélérera la montée actuelle du niveau des océans. Cette hausse atteindra sans doute 30 cm et peut-être 1,5 m d'ici le milieu du siècle prochain. Les îles et les basses terres littorales risquent d'être inondées et, du fait d'une intrusion accrue d'eau salée, les réserves côtières d'eau douce risquent d'être réduites. Nombre de deltas fortement peuplés et de terrains agricoles adjacents seront menacés. Comme la fréquence des cyclones tropicaux risque d'augmenter et les trajectoires des tempêtes de changer, les zones côtières et les îles touchées seront dévastées par les inondations et les marées de tempête.

7 Le déboisement et les mauvaises pratiques agricoles contribuent à la désertification et réduisent la capacité de stockage biologique du gaz carbonique, augmentant ainsi la concentration de cet important gaz à effet de serre. Le déboisement et les mauvaises pratiques agricoles libèrent aussi d'autres gaz à effet de serre comme l'oxyde nitreux et le méthane.

Épuisement de la couche d'ozone

1 L'intensification des rayons ultraviolets nocifs sous l'effet de l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique causera une augmentation sensible des cas de cancer de la peau et des cas d'affections oculaires. De plus, cet accroissement nuira à de nombreuses espèces biologiques. On s'attend que toute baisse de 1 p.100 de l'ozone cause une hausse de 4 à 6 p.100 de certains cancers de la peau. On craint particulièrement les effets combinés possibles, sur les écosystèmes non exploités, du rayonnement ultraviolet accru et du changement climatique.

2 Cette dernière décennie, on a constaté un déclin de 3 p.100 de la couche d'ozone sous les latitudes moyennes dans l'hémisphère Sud, déclin probablement associé à l'apparition du trou d'ozone au-dessus de l'Antarctique. Malgré la variabilité météorologique plus marquée dans l'hémisphère Nord, on y relève aussi des indices d'un appauvrissement. Les changements de la couche d'ozone modifieront aussi le climat et la circulation atmosphérique.

Acidification

Dans le but d'améliorer la qualité de l'air dans leur villes, de nombreux pays industrialisés ont involontairement envoyé des quantités accrues de polluants à travers les frontières nationales de l'Europe et de l'Amérique du Nord, contribuant ainsi à l'acidification des environnements lointains. Ceci se traduit de façon évident par les dommages croissants infligés aux lacs, aux sols, aux végétaux, aux animaux, aux forêts et aux pêches. Le problème s'est aggravé dans certaines régions où les émissions des véhicules à moteur ne sont pas soumises à une réglementation. Les principaux agents nocifs sont les oxydes de soufre et d'azote ainsi que les hydrocarbures volatils. Ils peuvent aussi avoir un effet corrosif sur les immeubles et les constructions métalliques, entraînant dans l'ensemble des dégâts annuels s'élevant à plusieurs milliards de dollars.

Les diverses questions qui découlent de la pollution de l'atmosphère par plusieurs substances sont étroitement liées du point de vue tant de la chimie que des stratégies éventuelles de lutte. Par exemple, les CFC sont des gaz à effet de serre qui en outre détruisent la couche d'ozone. Les mesures visant à réduire l'utilisation des combustibles fossiles contribueraient à faire face au problème des précipitations acides et à celui du changement climatique.

Sécurité : Préoccupations économiques et sociales

Comme l'indique le rapport de l'ONU sur la *Relation entre le désarmement et le développement*, "Le monde peut soit continuer de plus belle à participer à la course aux armements, soit s'orienter délibérément, à une bonne vitesse, vers un développement social et économique plus stable et plus équilibré dans un contexte économique et politique international plus sain. Il ne peut faire les deux à la fois. Reconnaissons ici que la course aux armements et le développement sont en concurrence, en particulier sur le plan des ressources, mais aussi dans le domaine vital des attitudes et des perceptions." La même remarque vaut pour la question vitale de la protection du patrimoine atmosphérique mondial contre le péril croissant du changement climatique et d'autres changements atmosphériques. Tout changement imprévu pourrait bien constituer la grande menace non militaire à la sécurité internationale et à l'avenir de l'économie mondiale.

Aucune préoccupation n'est plus importante que celle de l'accès à l'alimentation et à l'eau. Compte tenu de la production agricole projetée et des taux de croissance prévus de la population et des revenus, il sera très difficile de maintenir à l'avenir la sécurité alimentaire mondiale actuelle qui est déjà inadéquate. Les changements climatiques envisagés aggraveront le problème de la sécurité de l'alimentation. Le changement climatique est occasionné par les pays prospères, mais ce sont les pays pauvres qui en souffrent le plus. Vu la menace environnementale de plus en plus grave qui pèse sur la sécurité mondiale de l'alimentation, il importe que les gouvernements et les milieux internationaux maintiennent la base des ressources agricoles et maritimes et offrent aux pays pauvres des possibilités de développement.

Les pays du monde industrialisé constituent la principale source des gaz à effet de serre et, par conséquent, doivent assumer à l'égard du monde entier la principale responsabilité des mesures à mettre en application pour régler les questions posées par le changement climatique. Par la même occasion, ces pays doivent veiller à ce qu'on aide les nations en voie de développement (dont les problèmes sont très aggravés par la croissance démographique) à améliorer leur économie et les conditions de vie de leurs citoyens, et non pas à ce qu'on les en empêche. Il faudra, pour ce faire, prendre de nombreuses mesures, entre autres, utiliser davantage d'énergie dans ces pays et, pour compenser, effectuer des réductions dans les pays industrialisés. Déboucher sur un avenir soutenable nécessitera des investissements pour améliorer le rendement énergétique et trouver des sources d'énergie non fossiles. Pour s'assurer que ces investissements ont lieu, le monde entier doit non seulement arrêter le transfert net de ressources des pays en voie de développement, mais aussi l'inverser. Ce renversement de la situation devrait concerner les techniques visées, tout en tenant compte des répercussions que de tels changements auront sur l'industrie.

Une mobilisation de la raison s'impose, en particulier la réduction rapide des inégalités Nord-Sud et des tensions Est-Ouest, si nous tenons à obtenir la compréhension et à réaliser les ententes qu'il faut pour assurer un avenir soutenable à la planète Terre et à ses habitants.

De toute évidence, il faut beaucoup de temps pour aboutir à l'échelle internationale à un accord unanime sur des questions aussi complexes, pour négocier, signer et ratifier des accords internationaux sur l'environnement et pour commencer à les appliquer. Il est donc primordial de se livrer dès maintenant à de sérieuses négociations.

Aspects juridiques

On a déjà pris les premières mesures en vue d'élaborer les lois et pratiques internationales pour régler la question de la pollution atmosphérique: le Jugement sur les émissions des fonderies de Trail de 1935 et 1938; le Principe 21 de la déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement; la Convention de la CEE sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance et le Protocole d'Helsinki de 1985 concernant la réduction des émissions de soufre; la partie XII de la Convention du droit de la mer; et, enfin, la Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal qui en découle (1987).

Ce sont là des mesures initiales importantes que toutes les nations devraient activement appliquer et respecter. Néanmoins, il n'existe aucune convention internationale globale qui puisse traiter des problèmes corrélatifs de l'atmosphère mondiale, ou des questions de changement climatique.

BESOIN IMPÉRIEUX DE MESURES

La Conférence lance un appel urgent aux gouvernements, aux Nations Unies et ses institutions spécialisées, aux autres organismes internationaux, aux organisations non gouvernementales, au secteur privé, aux établissements d'enseignement et aux particuliers pour qu'ils s'opposent à la détérioration continue de l'atmosphère.

On se doit d'élaborer un *Plan d'action pour la protection de l'atmosphère* qui comprend une convention-cadre internationale, qui encourage d'autres ententes de normalisation et des règlements nationaux pour la protection de l'atmosphère mondiale. Ce plan d'action doit être complété par l'application de mesures nationales qui traitent des problèmes créés par le changement atmosphérique (réchauffement climatique, appauvrissement de la couche d'ozone, transport à longue distance des substances toxiques et acidification) qui en est la cause.

Les mesures suivantes visent surtout à ralentir et finalement à inverser la détérioration de l'atmosphère. Il existe aussi un certain nombre de stratégies d'adaptation aux changements qu'il faut envisager. Elles font l'objet des recommandations des groupes de travail.

Mesures par les gouvernements et le secteur privé

- La ratification du *Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone*. Le Protocole devrait être révisé en 1990 afin que l'on puisse garantir l'élimination presque totale des émissions des CFC entièrement halogénés d'ici à l'an 2000. On doit penser à prendre des mesures supplémentaires pour réduire les émissions des autres éléments halogénés qui détruisent l'ozone.
- De façon à réduire les risques de réchauffement mondial, il faut concevoir des *politiques énergétiques pour atténuer les émissions de CO₂ et d'autres gaz à l'état de trace*. Il faut absolument stabiliser la concentration atmosphérique de CO₂. On estime à l'heure actuelle que cela nécessite une réduction de plus de 50 p.100 des émissions actuelles. Il faut affecter massivement des budgets de recherche et de développement aux formes d'énergie qui pourraient éliminer ou réduire de beaucoup les émissions de CO₂ et aux études visant à affiner encore les objectifs.
- *A l'échelle mondiale, le premier objectif devrait consister à réduire les émissions de CO₂ d'environ 20 p.100 de leur valeur de 1988 d'ici à l'an 2005*. Il va sans dire que les pays industrialisés doivent montrer l'exemple tant en adoptant des politiques énergétiques

nationales qu'en signant des accords d'assistance bilatéraux et multilatéraux. Environ la moitié de la réduction doit être obtenue en visant à améliorer le rendement énergétique et à employer d'autres mesures de préservation. L'autre moitié doit provenir de modifications en ce qui concerne les sources.

- *Les objectifs d'amélioration du rendement énergétique* devraient être directement fonction des réductions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre. Essayer d'améliorer le rendement énergétique de 10 p.100 d'ici à l'an 2005 constituerait un défi. Améliorer le rendement énergétique ne revient pas précisément à réduire les émissions totales de gaz carbonique. Les politiques énoncées ne seront pas toutes familières. Il faudrait étudier en détail les incidences de cet objectif sur les systèmes. De même, les objectifs d'approvisionnement en énergie devraient aussi être directement fonction des réductions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre. Comme pour le rendement, essayer d'améliorer l'approvisionnement en énergie de 10 p.100 d'ici à l'an 2005 constituerait un défi. Il faudrait aussi étudier en détail les incidences de cet objectif sur les systèmes. Dans le cadre de la réalisation de cette initiative, les contributions varieront de région à région. Certains pays ont déjà prouvé qu'ils étaient capables d'accroître le rendement de plus de 2 p.100 par année sur dix ans.

Outre les mesures de rendement, pour effectuer cette réduction, il faudra : (i) passer à des combustibles qui dégagent moins de CO₂, (ii) examiner les stratégies d'adoption d'énergies renouvelables et surtout de techniques perfectionnées de conversion de la biomasse; et (iii) repenser à l'option touchant l'énergie nucléaire qui avait perdu de sa crédibilité vu les problèmes liés à la sécurité, aux déchets radioactifs et à la prolifération des armes nucléaires. Si l'on arrivait à résoudre ces problèmes en adoptant de meilleures études de conception et des dispositions institutionnelles, l'énergie nucléaire pourrait jouer un rôle en matière de réduction des émissions de CO₂.

- *Il faudrait dès maintenant entamer des négociations pour déterminer comment l'on pourrait effectuer les réductions susmentionnées.*

- *On doit instaurer des mécanismes de gestion afin d'encourager, d'examiner et d'approuver les nouveaux projets importants du point de vue du rendement énergétique.*

- *Il faut appliquer strictement les techniques existantes pour réduire : (i) les émissions de substances acidifiantes afin d'atteindre le seuil critique que peut supporter l'environnement; (ii) les précurseurs de l'ozone troposphérique; (iii) les gaz à effet de serre autres que le CO₂, outre les gains acquis grâce à la réduction de l'utilisation des combustibles fossiles.*

- *Il convient d'étiqueter les produits pour permettre au consommateur de juger l'étendue et la nature de la pollution de l'atmosphère attribuable à la fabrication et à l'utilisation du produit.*

Mesures par les gouvernements membres des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les organismes internationaux compétents

- *Entreprendre l'élaboration d'une convention-cadre exhaustive de portée mondiale pour les protocoles traitant la protection de l'atmosphère. Il convient que cette convention insiste sur les éléments clés que sont notamment l'échange libre de l'information et l'appui à la recherche et à la surveillance à l'échelle internationale, et qu'elle constitue le cadre de protocoles précis pouvant traiter de questions particulières, tout en tenant compte du droit international. Il faut que le Groupe de travail international sur les aspects juridiques et politiques, dont la réunion est prévue pour le début de 1989 à*

Ottawa, insiste à son tour vigoureusement sur cet aspect, tout comme la Conférence d'orientation de haut niveau sur les changements climatiques qui aura lieu aux Pays-Bas à l'automne de 1989, la Conférence mondiale sur l'énergie qui sera organisée au Canada en 1989 et la seconde Conférence mondiale sur le climat qui doit se tenir à Genève en juin 1990. Il faudrait être en mesure de soumettre les principes et les éléments de cette convention à la Conférence intergouvernementale sur le développement soutenable, prévue pour 1992. Ces activités ne devraient pas empêcher la signature d'accords nationaux, bilatéraux et régionaux simultanés visant à résoudre des problèmes précis comme l'acidification et les émissions de gaz à effet de serre.

- *Établir un Fonds mondial pour l'atmosphère* partiellement alimenté par une taxe prélevée sur l'utilisation des combustibles fossiles dans les pays industrialisés afin d'aider à la mobilisation d'une importante partie des ressources nécessaires à l'application du plan d'action pour la protection de l'atmosphère.

- *Appuyer le travail du Groupe intergouvernemental sur le changement climatique* pour mener l'évaluation continue des résultats scientifiques et promouvoir entre gouvernements la discussion de réactions et stratégies.

- *Allouer des ressources accrues à la recherche et aux efforts de surveillance* dans le cadre du Programme climatologique mondial, du Programme international géosphère-biosphère et du Programme des réactions humaines au changement climatique mondial. Il importe surtout de comprendre comment les changements climatiques à l'échelle régionale sont reliés au changement global du climat à l'échelle mondiale. Il importe aussi d'être en mesure de mieux déterminer le rôle des océans dans le transport thermique mondial et le flux des gaz à effet de serre.

- *Accroître sensiblement les fonds affectés aux programmes de recherche, de développement et de transfert de l'information sur l'énergie renouvelable*, en créant s'il le faut des programmes supplémentaires et de crédit-relais; élargir le transfert des techniques en insistant tout particulièrement sur les besoins des pays en voie de développement; et faire davantage d'efforts pour respecter les obligations de développement et de transfert de techniques prévues dans les accords existants.

- *Accroître les fonds affectés à un plus grand nombre de projets de transfert des techniques et de projets de coopération technique concernant la protection et la gestion des zones littorales.*

- *Réduire le déboisement et accroître le reboisement* en tenant compte de certaines propositions, comme celle que présente la publication de la Commission mondiale sur l'Environnement et le développement intitulée "Notre avenir commun", et créer un fonds d'affectation spéciale destiné à offrir des stimulants adéquats qui permettront aux nations en voie de développement d'exploiter leurs forêts tropicales de façon soutenable.

- *Élaborer et appuyer des projets de coopération technique* permettant aux nations en voie de développement de participer aux activités d'atténuation, à la surveillance, à la recherche et à l'analyse menées à l'échelle internationale en relation avec le changement atmosphérique.

- *Faire en sorte que la présente déclaration, les rapports des groupes de travail et les actes intégraux de la Conférence internationale sur l'atmosphère en évolution : implications pour la sécurité du globe* (publication prévue à l'automne 1988) soient mis à la disposition de toutes les nations et des participants des conférences mentionnées dans ce document, et diffusés à l'occasion d'événements qui porteront sur des sujets connexes.

- *Augmenter le financement accordé aux organismes non gouvernementaux de façon à leur permettre de créer et d'améliorer des programmes d'éducation sur l'environnement et de lancer des campagnes de sensibilisation du public portant sur le changement atmosphérique. Ces programmes viseront à rendre plus claire la perception des problèmes et à modifier les valeurs et l'attitude du public face à l'environnement.*

- *Financer des programmes sur l'environnement dans les écoles primaires et secondaires et dans les universités. Il faudrait songer à créer des sections spéciales au sein de départements universitaires. Ces sections auront pour mission de se pencher sur les problèmes cruciaux posés par le changement climatique mondial.*

RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES DES GROUPES DE TRAVAIL

Les recommandations de la déclaration de la Conférence sont surtout de nature générale et sont communes à plusieurs groupes de travail de la conférence. Les recommandations des groupes de travail se trouvent ci-dessous.

ÉNERGIE

- 1 Les objectifs d'offre d'énergie devraient se rattacher directement aux réductions de CO₂ et autres gaz de serre. Le défi serait de réduire le total mondial des émissions de CO₂ de 20 p. 100 d'ici l'an 2005 par une utilisation plus efficace de l'énergie, par des modifications de l'offre d'énergie, et par la préservation de l'énergie.
- 2 Des projets de recherche et de démonstration visant à accélérer la mise au point de techniques perfectionnées de conversion de la biomasse doivent être entrepris.
- 3 Le déboisement devrait être réduit et le reboisement accéléré afin de diminuer la concentration atmosphérique de CO₂ et, par la même occasion, reconstituer les réserves primaires d'énergie pour la majorité de la population mondiale.
- 4 L'option de l'énergie nucléaire devrait être envisagée de nouveau. Si l'on pouvait résoudre les problèmes liés à la sécurité nucléaire, aux déchets radioactifs et à la prolifération des armes nucléaires, cette forme d'énergie pourrait jouer un rôle dans la réduction des émissions de CO₂.
- 5 Les coûts extériorisés doivent être intériorisés. Des lignes de conduite doivent être élaborées de façon à réaliser de grands objectifs sociaux et de réduire au minimum le total des coûts sociaux, économiques et environnementaux.

SÉCURITÉ DE L'ALIMENTATION

- 1 Nous incitons les gouvernements nationaux à réduire la contribution de l'agriculture à l'augmentation de la concentration des gaz de serre dans l'atmosphère. Cette contribution découle de la destruction des forêts, du mauvais usages des engrais azotés inorganiques, de la conversion accrue de terres en rizières et de l'augmentation du nombres de ruminants.
- 2 Les gouvernements nationaux devraient tenir compte de la perspective du changement climatique dans la planification agricole, et de la sécurité de l'alimentation à long terme, en particulier en ce qui touche la disponibilité des aliments pour les groupes les plus vulnérables.
- 3 Les gouvernements nationaux et internationaux devraient attacher plus d'importance à un vaste éventail de mesures politiques qui réduiraient la vulnérabilité de l'offre alimentaire à la variabilité climatique afin d'accroître la résistance et l'adaptabilité au changement climatique.

4 Nous incitons les gouvernements nationaux à redoubler d'efforts pour établir une collaboration sous-régionale destinée à assurer la sécurité de l'alimentation. Les organismes internationaux devraient contribuer à encourager ces efforts régionaux de coopération.

5 L'OAA, la Banque mondiale, l'OMM, le PNUE, le PNUD, le GCRAI et d'autres organismes internationaux devraient encourager la recherche conduisant à la mise au point de systèmes de gestion agricole écologiquement sains.

URBANISATION ET PEUPLEMENT

1 Les déclarations sur les répercussions environnementales et les plans de gestion de l'utilisation des terres devraient prendre en considération les conditions climatiques futures ainsi que les effets locaux que la montée du niveau des océans aura sur les communautés des régions côtières.

2 Les autorités urbaines devraient entreprendre l'évaluation des risques et élaborer des mesures de planification d'urgence qui tiennent compte des effets du changement climatique telle qu'une augmentation des dangers naturels.

3 Les gouvernements nationaux et les organismes d'aide internationaux devraient développer des lignes de conduites et des mesures qui tiendront compte de l'augmentation possible des mouvements des réfugiés déplacés par les troubles environnementaux résultant du changement climatique.

4 On doit insister sur l'éducation environnementale, particulièrement en ce qui touche un développement viable des régions urbaines et des peuplements humains; cette éducation devrait aussi être grandement encouragée par les autorités locales et nationales ainsi que par les organismes internationaux comme l'OMM, la UNCMS, le PNUE, l'UNIDO et le PNUD.

5 Les organismes nationaux et internationaux devraient entreprendre des évaluations détaillées à l'échelle mondiale de la vulnérabilité de certaines régions géographiques et urbaines à un plus grand risque de maladies infectieuses, y compris celles transmises par vecteurs et contagieuses, due au changement climatique mondial. Dans ces régions on devrait évaluer les infrastructures de santé publique et de leur capacité à faire face à l'augmentation prévue des risques de propagation des maladies infectieuses. On devrait aussi identifier les mesures à prendre par les gouvernements locaux et nationaux et les organismes internationaux pour améliorer ces capacités.

6 On devrait évaluer la vulnérabilité des centrales nucléaires, des dépotoirs municipaux et de déchets dangereux ainsi que des autres terrains de décharge aux dangers d'inondation, soudaine ou graduelle, et à leur potentiel quant à la propagation de pathogènes infectieux ou de produits chimiques toxiques dans les zones terrestres ou maritimes environnantes. Des mesures appropriées devraient être prises pour minimiser de tels risques.

RESSOURCES EN EAU

1 Il importe de mieux utiliser l'eau et d'accroître, par rapport à la variabilité climatique, la souplesse des systèmes actuels et projetés de ressources en eau et des processus de gestion.

2 Il faut étendre à l'échelle mondiale les conventions présentes sur les pluies acides et les modifier de sorte que les polluants organiques toxiques y soient inclus.

3 Il faut, de toute urgence, des programmes intégrés de surveillance et de recherche pour améliorer les méthodes d'évaluation de la sensibilité des systèmes de ressources en eau; pour déterminer les régions et les bassins fluviaux, se trouvant dans une situation critique, où les changements de processus hydrologiques et de demande en eau entraîneront de graves problèmes; et pour comprendre et modéliser les répercussions hydrologiques, écologiques et socio-économiques du changement climatique.

4 Le groupe appuie fortement le principe universel d'équité inter-régionale et inter-générationnelle dans tous les plans d'action afin d'atténuer les problèmes de ressources en eau présents et futurs. Une coopération internationale, un libre transfert de technologie, une participation intéressée du public et des programmes d'information efficaces sont essentiels.

RESSOURCES TERRESTRES

Un fonds international devrait être créé spécialement pour l'aide au développement et pour la recherche afin de :

1 Maintenir le réservoir terrestre de carbone par une gestion et une protection prudente des forêts tropicales et tempérées et de leur sols, de la tundra, et des marécages qui constituent d'importantes sources de carbone.

2 Favoriser le développement de pratiques viables d'utilisation des terres au moyen de l'agroforesterie; du reboisement; du développement d'espèces variées en prévision du changement climatique; du développement de pratiques de gestion efficaces pour le traitement et la décharge des déchets; et de lignes de conduites concernant l'utilisation, le peuplement et l'occupation des terres. Pour y arriver il est nécessaire d'apporter des changements importants dans les politiques des organismes associés (ITTO, OAA/TFAP et ICRAF); il faut aussi envisager la possibilité d'un "échange" dettes-préservation des forêts et l'accès à un fonds de reboisement.

3 Déterminer les terres agricoles les plus productives afin de pouvoir mettre en place un système de réserve des terres qui servira à atténuer les pertes résultant d'un climat plus hostile et d'une montée du niveau des océans.

4 Sensibiliser d'avantage le public aux problèmes que posent la menace du changement climatique en rapport avec l'utilisation continue, sage et viable des terres.

5 Élargir les programmes actuels sur les répercussions des dépôts acides et toxiques sur les ressources terrestres afin de tenir compte de l'universalité du problème.

RESSOURCES CÔTIÈRES ET MARITIMES

1 Améliorer, grâce à la recherche, la compréhension des facteurs naturels et humains qui déterminent la productivité et la variabilité des ressources maritimes et côtières.

2 Améliorer de beaucoup les dispositions institutionnelles et juridiques pertinentes pour l'utilisation judicieuse des ressources possédées en commun.

3 Accroître la souplesse des diverses industries et localités tributaires des ressources maritimes afin qu'elles répondent aux changements provoqués par le climat.

4 Entreprendre des études de prospectives de la montée du niveau des océans à des endroits spécifiques, études qui devraient traiter des risques humains, environnementaux et économiques et produire des programmes d'éducation locaux.

5 Examiner les répercussions du changement climatiques sur la planification des zones côtières, en particulier le risque de montée du niveau des océans, et la possibilité d'édification de nouvelles constructions plus loin à l'intérieur des terres.

FORMES D'AVENIR ET PRÉVISION

1 Pour conserver l'espoir de faire face aux changements futurs, nous devons acquérir et exploiter la connaissance du passé et développer l'aptitude à prévoir les formes éventuelles d'avenir. Nul modèle ne saurait, à lui seul, traiter des incertitudes de la prévision, des détails nécessaires aux décisions, ainsi que des répercussions sociales, techniques et écologiques du changement. Il convient donc de recourir à diverses techniques pour obtenir des résultats utiles.

2 Non seulement devons améliorer nos méthodes de prévision et poursuivre nos efforts d'intégration des modèles de cause à effet, mais nous devons aussi renforcer notre aptitude à communiquer et à signaler les implications à une culture plus étendue de sorte qu'on puisse prendre des mesures individuelles et collectives d'une façon pertinente et avertie. Du fait des conséquences mondiales importantes, il faudra des modifications institutionnelles et d'attitude. Il est tout aussi nécessaire de prendre des mesures touchant les questions interdépendantes de la croissance démographique, de l'utilisation et de l'épuisement des ressources, ainsi que des inégalités techniques. Ces mesures doivent respecter l'environnement.

POLITIQUE ET INCERTITUDE

1 L'incertitude sera réduite par une meilleure compréhension de la chimie de l'atmosphère; des répercussions du changement climatique sur la santé, l'agriculture, l'économie et la société; et des réponses possibles (prévention, compensation et adaptation) aux niveaux juridique, politique et autres au changement climatique.

2 Les pays industrialisés devraient commencer à rétablir l'intégralité de l'environnement, en faisant du changement atmosphérique le *point de départ* d'une innovation écologique de l'économie industrielle.

3 Les émissions devraient faire l'objet d'un traité international entre les nations qui font le premier pas. Ces nations devraient inviter toutes les autres à se joindre à elles dans la réalisation d'un développement économique sain.

4 La libre prise de décisions peut aussi ouvrir des perspectives que le public, sans cela, aurait du mal à accepter. Un débat démocratique devrait avoir lieu au sujet des réactions à la menace atmosphérique. Les organismes non gouvernementaux devraient jouer un rôle décisif dans la tenue de ce débat.

INDUSTRIE, COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Les mesures urgentes qui suivent sont proposées :

1 Création d'un Fonds mondial de l'atmosphère par le prélèvement d'une taxe sur la consommation de combustibles fossiles dans les pays industrialisés. imposition suffisante pour appuyer le développement et le transfert de techniques d'utilisation efficace des combustibles.

2 Mise au point de mécanismes d'incorporation des considérations et des responsabilités environnementales aux processus internes de prise de décisions et de compte rendu des entreprises commerciales et industrielles.

3 Constitution d'un mécanisme international de consultation au plus haut niveau, relevant des chefs de gouvernement, pour assurer :

- l'accélération des efforts de recherche et de développement;
- la réduction des obstacles institutionnels à l'adoption, par les industries et les particuliers, de techniques pertinentes de faible émission;
- l'amélioration de l'information du marché pour orienter la consommation vers les produits écologiquement sains.

QUESTIONS GÉOPOLITIQUES

1 On ne peut aujourd'hui prévoir quelles seront les régions particulières du globe, ni les secteurs de l'économie qui seront les premiers éprouvés ou les plus durement éprouvés par une atmosphère en rapide évolution. Toutefois, l'ampleur et la variété des répercussions ultérieures seront telles qu'il est de l'intérêt de tous les peuples d'unir leurs efforts sans délai pour ralentir les changements et pour négocier la conclusion d'une entente internationale sur le partage des responsabilités en matière de préservation du climat et de l'atmosphère.

2 Les problèmes atmosphériques nécessitent la coordination d'efforts internationaux, mais nous devrions inciter les groupes gouvernementaux et non gouvernementaux à passer à l'action, tout en cherchant à parvenir à l'entente internationale exhaustive. Ces actions peuvent reposer sur une meilleure utilisation de l'énergie, sur les sources d'énergie de remplacement et sur les transferts de technologie et de ressources au Tiers Monde.

QUESTIONS JURIDIQUES

1 Un plus grand nombre d'états devraient observer les normes et les principes internationaux actuels sur la préservation de l'atmosphère; on les encourage à promulguer ou à renforcer des lois nationales pertinentes.

2 L'offre du Premier ministre du Canada de tenir une assemblée d'experts juridiques et politiques devrait être acceptée. On devrait y étudier la question de la conception et de la codification graduelles de principes de droit international, en tenant compte des principes établis dans les cas de la fonderie de Trail; du lac Lanoux; du canal de Corfou; du principe 21 de la déclaration de 1972 de La Conférence des Nations Unies sur le milieu humain; de la Convention sur la pollution transfrontalière à longue distance; et des protocoles connexes tels que la partie XII de la Convention de la Loi de la mer, de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et de son protocole de Montréal. L'assemblée devrait viser à élaborer les principes à inclure dans la convention

générale ou convention-cadre sur la protection de l'atmosphère qui devrait se prêter à l'établissement d'ententes ou de protocoles particuliers stipulant des normes internationales pour la protection de l'atmosphère, en complément des documents en existence.

PROGRAMMES INTÉGRÉS

1 Examiner, d'ici à 1992, les besoins des établissements pour la collaboration en matière de recherche, d'évaluation et de conception de lignes de conduite sur le plan international, intergouvernemental et non gouvernemental, au niveau régional et national.

2 Étendre et améliorer, d'ici à l'an 2000, un système mondial de surveillance et d'information des Nations Unies qui comprendra les techniques avancées de mesure, de stockage et d'extraction des données, et de communications afin de déceler les changements survenus aux paramètres physiques, chimiques, biologiques et socio-économiques qui décrivent collectivement le milieu humain. Les gouvernements doivent être responsables de l'élaboration de ce système.

3 Formuler un programme éducatif qui fera connaître aux générations actuelles et futures l'importance de traiter des questions d'un environnement viable, des mesures nécessaires et du besoin de programmes intégrés interdisciplinaires.